



Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta (Conseil des élus) de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mercredi 13 mars 2019 de 10 h 25 à 10 h 30.

SONT PRÉSENTS : M. Clifford Moar, chef  
M. Jonathan Germain, vice-chef  
M. Charles-Édouard Verreault, vice-chef  
M. Stacy Bossum, conseiller  
M. Patrick Courtois, conseiller  
M<sup>me</sup> Élisabeth Launière, conseillère  
M<sup>me</sup> Christine Tremblay, directrice générale  
M. Josée Buckell, greffière

EST ABSENT : M. Stéphane Germain, conseiller

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Développement des relations humaines et administration
  - 3.1 LAF – Entente de subvention 10 ans
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le Chef Moar assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Chef Moar, procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par M. Patrick Courtois  
Appuyé de M. Jonathan Germain  
Adopté à l'unanimité

## 3. DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS HUMAINES ET ADMINISTRATION

### 3.1 LAF – ENTENTE DE SUBVENTION 10 ANS

#### RÉSOLUTION N° 7310

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale, entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta, dans le cadre de ses orientations et priorités, a identifié comme axe prioritaire la mise en œuvre d'encadrements et de mécanismes de gouvernance fondés sur l'efficacité, la transparence et l'intégrité afin d'assurer la saine gestion de nos ressources;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a adopté sa propre Loi sur l'administration financière, ci-après appelée la « LAF », le 12 mars 2013, version abrogée et remplacée par la « LAF » du 28 mars 2017;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'est assuré de répondre aux différents critères d'admissibilité pour l'octroi d'une entente globale de financement incluant le mode « Subvention » pour les 10 prochaines années, dont le respect de normes relatives au rendement financier et aux systèmes de gestion financière;



# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

CONSIDÉRANT que le mode de financement « Subvention » offre des bénéfices non négligeables notamment une plus grande prévisibilité pour appuyer les objectifs à long terme de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, une plus grande souplesse permettant de concevoir et d'offrir des services adaptés aux besoins des Pekuakamiulnuatsh, une reddition de compte réduite et une plus grande souplesse pour affecter les fonds et la possibilité de cumuler et de conserver ces fonds non dépensés aux années ultérieures;

CONSIDÉRANT que le mode de financement « Subvention » n'entraîne aucune modification des niveaux de financement actuel et que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pourra tout de même bénéficier de tout rajustement futur quant aux financements des différents programmes couverts dans l'entente globale de financement;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est déjà signataire d'une entente globale de financement avec le Ministère des Services aux Autochtones Canada (MSAC);

CONSIDÉRANT que l'entente globale de financement incluant le mode « Subvention » entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019, et ce, jusqu'au 31 mars 2029.

IL EST RÉSOLU de signer l'entente globale de financement incluant le mode « Subvention » avec le Ministère des Services aux Autochtones Canada (MSAC), et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2029;

IL EST DE PLUS RÉSOLU de désigner le chef et les conseillers à signer cette entente globale de financement.

Proposée par M. Stacy Bossum  
Appuyée de M. Patrick Courtois  
Adoptée à l'unanimité



# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

## 4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 10 h 30, proposée par M. Charles-Édouard Verreault, appuyée de M. Jonathan Germain et adoptée à l'unanimité.

La greffière,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a horizontal line and a large, circular flourish.

Josée Buckell